

Compte rendu du conseil municipal du 6 décembre 2012

Présents : 8 sur 14

Pouvoir : 5

Début de séance : 21 heures

Fin de séance : 22 heures

Lecture et approbation du procès verbal de la réunion du 31 août 2012.

Ordre du jour :

1. Partage patrimonial entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire et les communes ayant adhéré à la Communauté Urbaine au 1er janvier 2011

Le Maire présente le partage de l'actif et du passif entre le SIEMN 31 et la commune de Beaupuy et son transfert à Toulouse Métropole.

Le Conseil Municipal approuve ce partage et son transfert.

2. Renouvellement du service d'assurance statutaire par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Haute-Garonne

Le CDG31 propose aux collectivités de les associer dans le cadre de la procédure de mise en concurrence pour la passation de nouveaux contrats d'assurance statutaire au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil Municipal donne son accord.

3. Approbation du rapport 2011 du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers

Après présentation de ce rapport par le Maire, le Conseil Municipal donne son approbation.

4. Décisions Modificatives N°2 et N°3 – Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) - Contribution aux organismes de regroupement

Le Conseil Municipal décide que la somme de 528 € au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) sera prélevée sur l'article 022 (Dépenses imprévues) et affectée sur l'article 73925 (Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales) et que la somme de 300 € au titre des contributions aux organismes de regroupement sera prélevée sur l'article 022 (Dépenses imprévues) et affectée sur l'article 6554.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits.

Questions diverses :

- Classement de la commune en zone de catastrophe naturelle pour la sécheresse – JO du 9/11/2012
- Sorties scolaires
- Installations des poteaux de football et des panneaux de basket-ball, pour les terrains de sport de l'école
- Protection des piliers des deux écoles
- Eclairage devant les écoles, enfouissement des lignes aériennes EDF et des câbles téléphoniques.
- Protection sociale du personnel.
- Téléthon les 7 et 8 décembre 2012.
- Réduction des déchets (études de Toulouse Métropole).

Tous les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'ensemble de ces décisions.